

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Armée française en Afrique

Remaniement militaire...

...sans grand changement !

A l'instar des ministres de Manuel Valls, les militaires français conservent leur casquette dans la réorganisation des troupes françaises en Afrique. L'annonce de l'opération militaire "Barkhane", en juillet, coïncidait avec la publication d'un rapport parlementaire sur « l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours », qui formalise de façon explicite les ambitions et projets militaires français. Lire P. 4-5.

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

P.3 ÉDITO Revenus mal acquis

P.4-5 ARMÉE FRANÇAISE La France réorganise ses troupes en Afrique

P.6-7 RWANDA - ENTRETIEN Guillaume Ancel,

« Il faut rechercher les éjecteurs de missiles »

Guillaume Ancel, ancien officier de l'opération Turquoise revient dans cet entretien sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais. Alors que les juges français chargés d'enquêter ont déclaré en juillet qu'ils n'étaient pas en mesure de déterminer qui en étaient les auteurs, Guillaume Ancel apporte de nouveaux éléments.

P. 8-9 CONGO-BRAZZAVILLE « Ne touchez pas à Sassou, vous êtes prévenus ! »

Sassou Nguesso et ses proches entendent bien conserver le pouvoir après la fin de son mandat, en 2016.

P.10 CRIMES DE GUERRE ? Les soudards en Centrafrique

L'opération militaire française s'enlise, la « médiation » congolaise patine, et les troupes sous mandat onusien sont censées prendre le relais de l'armée française, qui conservera le contrôle de points stratégiques. Les troupes congolaises, déjà présentes dans le cadre de la mission africaine, et accusées de nombreuses exactions, devraient prochainement enfiler l'emblématique casque bleu.

P.11 PUBLICATION Françafrrique, la famille recomposée

Dans un ouvrage collectif publié cette rentrée chez Syllepse, l'association Survie propose une réactualisation de la grille d'analyse de la Françafrrique, en décryptant les évolutions récentes des trois principaux pouvoirs qui la structurent : le pouvoir politique, l'armée française et les multinationales. A commander sans attendre.

P.12 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

Devinette

Annick Girardin, qui remplace Pascal Canfin au gouvernement depuis avril, a donc sauvé son strapontin lors du remaniement – comme beaucoup de ses collègues. La très discrète secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie venait d'assister au Congrès Mondial Acadien, qu'elle avait poliment qualifié sur son compte Twitter d'« événement francophone majeur » (21 août), avant de célébrer l'inauguration du « Pavillon de la France » par cette énigmatique formule : « En Acadie, on est aussi chez nous ! » (22 août). L'histoire ne dit hélas pas si elle faisait référence au Québec voisin, ou au Mali, à la Centrafrique, à Mayotte, au Tchad, bref à tous les territoires où francophonie rime encore avec colonie.

Francophilie et économophilie

Finis, les discours faussement naïfs sur la langue en partage, l'échange interculturel, les « valeurs » comme la défense des droits humains prétendument attachées à la langue française : grâce au nouveau rapport que Jacques Attali a remis à François Hollande le 26 août, intitulé « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable », l'Elysée est bien décidé à mettre le paquet sur la « francophonie économique ». Le rapport assène sur une petite centaine de pages des banalités sans doute chèrement payées (ex. « *Le nombre d'entreprises exportatrices françaises est nettement plus important dans les pays francophones* », p. 24) et des idées de génie, comme par exemple « *Mettre en place une politique industrielle francophone, dans le secteur de la transition énergétique* » (proposition n°28). Pile poil ce que le gouvernement ne fait pas en France... à moins qu'il ne s'agisse encore de promouvoir le

nucléaire et les affaires d'Areva ? Ou encore « *Faciliter la collecte et la mobilisation de l'épargne des pays francophones d'Afrique* » (proposition n°32), c'est-à-dire « *Faire du secteur financier français un acteur majeur en Afrique : (...) les banques françaises doivent s'implanter sur le territoire africain* ». On voit, encore et toujours, à qui profite la « croissance durable ». Tous les secteurs y passent, et il faut donc aussi « *Renforcer une industrie minière francophone* » (proposition n° 35), c'est-à-dire « *Utiliser les compétences techniques minières françaises dans les pays africains francophones disposant de ressources minières (Mauritanie, Guinée, Egypte, RDC)* », en mobilisant la Compagnie nationale des Mines de France (entreprise publique en cours de création) et en « *partage[ant] avec ces pays la cartographie des gisements miniers réalisés par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et dont dispose désormais cette Compagnie* ». Afin « *d'organiser les solidarités linguistiques* », le communiqué de l'Elysée signale que « *le Président de la République a demandé que les propositions du rapport soient rapidement mises en œuvre* »... dont la dernière, on le suppose, qui consiste à « *Transformer à terme l'Organisation internationale de la Francophonie en Union économique francophone* ». Le message à l'Afrique francophone est simple : nous vous offrons notre langue, offrez-nous (encore) vos richesses.

Pas coupé, mais bien décalé

Tout est bon pour donner du rythme au quinquennat de François Hollande. Ainsi, lors de son déplacement en Côte d'Ivoire en juillet, sa délégation officielle comprenait selon le dossier de presse pas moins de 39 représentants d'entreprises françaises (Bolloré, Bouygues, Razel Bec,

Vinci, Sofiproteol, Orange, Cémoi, Compagnie Fruitière, Gras Savoye, Suez environnement, Véolia, etc.), mais également des représentants de la « société civile »... et pas n'importe lesquels ! Lionel Zinsou, président d'un fonds d'investissement et co-auteur du « rapport Védrine » sur les enjeux d'un renforcement du positionnement économique de la France en Afrique (cf. *Billets* n°231, janvier 2014) ; Priscilla Gneto, judokate française d'origine ivoirienne ; Marguerite Abouet, scénariste de la bande dessinée *Aya de Yopougon* ; et Salif Traoré, alias A'Salfo, chanteur du groupe ivoirien « Magic System » qui avait enflammé les pistes de danse d'Abidjan avant même que Laurent Gbagbo n'arrive au pouvoir. De là à dire que la politique africaine de François Hollande a comme un air de déjà entendu...

Visite aux taulards

Dans l'étape nigérienne de la tournée africaine de François Hollande, en juillet, pas de rencontre avec la société civile : plusieurs de ses représentants, dont Ali Idrissa, coordinateur de l'ONG le ROTAB et de la coalition nigérienne de Publiez Ce Que Vous Payez, ont tout simplement été mis à l'ombre plusieurs heures, sans motif valable. La veille de l'arrivée de Hollande, Ali Idrissa et ses camarades avaient critiqué une fois de plus les concessions faites par l'État nigérien à Areva, et dénoncé que « *malgré la profession de foi des différentes autorités françaises actuelles sur la France-Afrique, la politique de la France vis-à-vis de l'Afrique n'a pas changé. Bien au contraire, nous assistons à une recolonisation rampante de nos pays à travers le maintien et l'implantation de nouvelles bases militaires sous le fallacieux prétexte sécuritaire tant galvaudé et la lutte contre le terrorisme* ».

Paroles d'experts

Selon des responsables américains cités par le *New York Times* (25/08), l'Égypte et les Emirats arabes unis auraient bombardé fin août des milices islamistes en Libye sans en avertir Washington. Avant que la diplomatie américaine ne fasse finalement machine arrière, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie ont, dans un communiqué commun (25/08), mis en garde contre les « *ingérences étrangères* » en Libye, estimant que celles-ci ne font qu'« *exacerber les divisions actuelles et miner la transition démocratique* » du pays. Paroles de spécialistes en matière d'ingérences étrangères !

Disparition

Nous apprenons avec tristesse la disparition, le 22 août, de Jean-Franklin Narodetzki.

Né à la politique au sein des "enragés de Nanterre" en 1968, il resta toujours fidèle à la pensée libertaire. En 1975 il publie, sous le nom de Jean Franklin, *Le discours du pouvoir* (UGE 10/18). Psychanalyste, il partit en décembre 1992 dans un hôpital de Sarajevo assiégée. Son témoignage, dérangeant par sa critique féroce de l'hypocrisie humanitaire, *Nuits serbes et brouillards occidentaux. Introduction à la complicité du génocide*, fut publié en 1999 par L'Esprit Frappeur. Il contribua à l'ouvrage collectif dirigé par Catherine Coquio, *Des crimes contre l'humanité dans la République Française 1990-2002* (L'Harmattan, 2006). Il s'était récemment rapproché de la revue *La Nuit Rwandaise* et de l'association Survie, dont les travaux sur le génocide des Tutsi du Rwanda entraient en résonance avec son analyse sur la Bosnie, lorsqu'il a été frappé par un mal mortel, qui ne lui a pas laissé de temps pour le dernier combat qu'il voulait mener.

Blaise, en faveur de la contradiction

Arrivé au pouvoir par l'assassinat de Thomas Sankara en 1987, le très françafricain Blaise Compaoré n'entend pas quitter son fauteuil de président-dictateur du Burkina Faso, bien que son mandat se termine en 2015. Il suffit pour cela de réviser la Constitution de 1991, et ça ne sera pas la première fois : la limitation du nombre de mandats avait ainsi été supprimée en 1997, pour être réintroduite en 2000, en même temps que l'abandon du septennat au profit du quinquennat, entré en vigueur en 2005. Blaise trouve ainsi toujours une argutie juridique pour se présenter : en 1991 comme président du Front populaire du Burkina Faso ; en 1998 pour son second septennat ; en 2005 et en 2010 pour ses deux quinquennats. L'opposition, qui tente de se structurer, pourrait cette fois menacer le régime, au point que d'anciens piliers du parti au pouvoir ont rejoint ses rangs en janvier – les rats quittent le navire, s'est dit la rue ouagalaise. Du côté de la société civile, le mouvement du « Balai citoyen » initié par les chanteurs Smockey et Sams'K le Jah ajoute un élan indépendant de tout parti politique à cette vague populaire qui réclame l'alternance. A un journaliste lui demandant s'il y aura un référendum sur la modification de la Constitution malgré la contestation de l'opposition, Blaise Compaoré rétorquait : « *C'est pour cela même qu'il faut un référendum, c'est ça qui doit justement départager les uns et les autres. (...) Nous sommes dans un débat démocratique normal, il y a ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Et je crois que la Constitution a prévu qu'il y ait des situations où le recours au référendum peut aider à solutionner ce genres de débats ou de contradictions à l'intérieur des citoyens* » (BBC Afrique, 6/08). En réponse, une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes a répondu à l'appel de l'opposition en venant défiler dans les rues de la capitale Ouagadougou, le samedi 23 août (« *plus de 100 000 manifestants* » selon les déclarations des organisateurs à l'Agence France Presse, la police n'annonçant aucun chiffre). Le mot d'ordre était clair : pas de référendum, puisque son organisation ouvrirait de facto la voie à une révision constitutionnelle – les dictateurs n'organisant pas des élections pour les perdre, c'est connu. Mais si l'on suit la logique de Blaise, plus il y a de monde dans la rue, plus cela indique qu'il y a de « *contradiction* » de la part des citoyens, et donc plus il y a de raison pour organiser un référendum...

Revenus mal acquis

L'attachement des politiciens français à la perpétuation des "relations très spéciales" liant Paris et ses ex-colonies d'Afrique a des raisons très personnelles : carrières pour leurs rejetons peu doués – on se souvient du fils Mitterrand –, source de revenus complémentaires, caisse de retraite, voire occasion d'édifier de véritables fortunes, pour nos dirigeants c'est ça aussi – surtout ?– la Françafrrique. Sarkozy est le dernier à avoir été pris la main dans le sac. Après avoir cru que les décideurs des pays riches s'arracheraient ses interventions d'ex-Président de la République française, à l'instar de celles d'un Kissinger, d'un Clinton ou d'un Blair, Sarkozy est revenu à la réalité pour entrer dans l'histoire françafricaine qui voit nos politiciens prendre sans vergogne leur part de la mise en coupe réglée du réduit africain francophone. Il a ainsi empoché 100 000 euros sur le dos des misérables Congolais, au prétexte d'une intervention, le 25 juillet dernier, au Forum *Forbes* de Brazzaville, financé par le trader pétrolier Lucien Ebata, faux-nez de l'autocrate maffieux Sassou Nguesso¹. En 2012, ce sont Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin et en 2013 Jean-François Copé qui participaient à ce forum, sous la houlette de Christine Ockrent, modératrice attirée de ces débats.

L'époux de la dame, Bernard Kouchner, s'est particulièrement distingué dans ce triste métier. On se souvient qu'il admit avoir reçu 400 000 euros d'Omar Bongo pour prix d'un pseudo-rapport consacré à la santé au Gabon. Le rapport lui-même fut payé 1 300 000 euros à la société IMEDA, selon son fondateur un diplomate français ami de BK. Un contrat analogue fut négocié avec le Congo en 2008. Depuis 2011 Kouchner conseille le Président guinéen Alpha Condé, "bénévolement", prétend-il : il dispose au minimum de substantiels avantages en nature : bureaux dans les locaux de Bolloré, qui, à côté de Total², finance les "bonnes œuvres" du french doctor, voiture, chauffeur et garde du corps fournis par l'État guinéen.

On voit que les techniques de pillage se sont considérablement sophistiquées depuis les rustiques valises de billets, les pêcheries mauritaniennes de Jean-Christophe Mitterrand ou les réseaux corses de Pasqua. Désormais des communicants professionnels sont à la manœuvre, tels l'agence Havas, de l'inévitable Bolloré, pour le forum *Forbes* de Brazzaville ou Richard Attias pour le *New York Forum Africa* de Libreville – les dénominations anglo-saxonnes sont censées apporter l'indispensable touche de modernité mais le business reste sordide.

Aucun de nos vertueux vautours n'atteint cependant l'habileté d'un Michel Rocard, pionnier en la matière et toujours inégalé, puisque son intense et rémunérateur lobbying en faveur des dictateurs françafricains n'a en rien écorné son image dans les médias français. L'activité principale de la grande conscience de la gauche française est depuis longtemps d'assurer les relations publiques de l'autocrate camerounais Paul Biya, pour le compte de l'agence Euro RSCG (devenue récemment Havas Worldwide), qui a vendu sa réélection frauduleuse en 1992. Dans les années 80, c'était déjà un proche de Rocard, le publicitaire Claude Marti, qui inventait pour le même dictateur, inamovible, le slogan du *Renouveau*. Alors certes, la France ne saurait accueillir toute la misère de l'Afrique francophone : le fric francophone, par contre, nos politiciens n'en ont jamais assez.

Odile Tobner

1 - Cf. le billet de Rigobert Ossebi, in *Mediapart* du 21 juillet 2013, "Le Cartel de Brazzaville, Denis Escobar Sassou N'Guesso et ses visiteurs"

2 - On se souvient du fameux rapport commandé à Kouchner par TOTAL Birmanie, qui exonérait la compagnie de l'accusation de travail forcé.

ARMÉE FRANÇAISE

La France réorganise ses troupes en Afrique

Après une tournée de François Hollande en Afrique (Côte d'Ivoire, Niger, Tchad), l'opération antiterroriste Barkhane a été officialisée le 1^{er} août. Dans le même temps, un rapport parlementaire sur « l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours » était publié, d'où sont extraites les citations qui suivent.

Après une tournée de François Hollande en Afrique (Côte d'Ivoire, Niger, Tchad), l'opération antiterroriste Barkhane a été officialisée le 1^{er} août. Dans le même temps, un rapport parlementaire sur « l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours » était publié, d'où sont extraites les citations qui suivent.

Préparée depuis plusieurs mois, dans la foulée de l'opération Serval au Mali, l'opération Barkhane a été rendue publique cet été. Plus qu'une nième intervention française, il s'agit d'une véritable réorganisation du dispositif militaire dédié à la guerre contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne. Trois mille militaires, incluant des forces spéciales, jusque là présents dans le cadre d'opérations distinctes (Serval au Mali et Epervier au Tchad), sont regroupés sous un commandement unique.

Le Sahel quadrillé

Officiellement, Barkhane « n'a pas vocation à être permanent : il reste et restera régi par le statut des opérations extérieures ». Dans les faits, N'Djamena reste une base militaire dont les effectifs grimpent à 1300 hommes. Le second des « points d'appui principaux » est situé à

Gao au Mali (1100 hommes) et est considéré par l'état-major de l'armée de terre comme « le meilleur stationnement d'importance pour pouvoir durer dans la zone ». Autour de ces pôles principaux, gravitent plusieurs implantations plus légères et évolutives, de forces conventionnelles ou de forces spéciales, couvrant cinq pays (Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso et Mauritanie, avec des incursions vraisemblables vers la Libye). En outre, le Niger, longtemps réticent à l'implantation d'une base militaire étrangère, accueille désormais un centre dédié au renseignement aérien (250 à 300 hommes), où Français et Américains « travaillent » en étroite collaboration. Enfin la « task force Sabre », opération secrète des forces spéciales du COS¹, qui avait préparé l'opération Serval, garde son existence autonome.

Mains libres

Cette organisation transfrontalière doit permettre à l'armée française de « disposer de capacités réactives et flexibles », comme prévu par le dernier Livre Blanc sur la défense. A cette fin, de nouveaux accords militaires partiellement secrets ont été signés avec le Tchad, le Mali ou le Niger, qui, comme dans ce dernier pays « donnent à la France le droit de mener seule des opérations (...) y compris en y pratiquant des frappes ».

Comme au Mali depuis un an, la France pourra mener « plusieurs types d'actions » : patrouilles, « actions d'influences (...) auprès des personnalités locales » et de la population, recherche et exploitation du renseignement pour « de plus vastes "opérations d'ensemble" » ou « des "opérations ciblées", consistant le plus souvent à traiter une cible ». « Traiter » ou « neutraliser » signifiant bien entendu procéder à des assassinats ciblés.

G5 du Sahel

Opportunément, les cinq pays concernés par l'opération Barkhane se sont regroupés en février dernier dans un G5 du Sahel, officiellement à l'initiative de la Mauritanie. Un « cas (...) emblématique de ce que la France peut faire pour soutenir des initiatives de coopération entre pays africains dans le domaine de la défense et de la sécurité », estiment nos députés. Dans ce cadre où la France « a un statut d'observateur », elle se flatte de pouvoir appuyer les actions décidées, mais aussi de mener « un travail d'accompagnement diplomatique et de mise en cohérence des diverses initiatives ». En clair, il s'agit d'« associer le Sénégal aux opérations du G5 qui peuvent le concerner ». Le président sénégalais Macky Sall s'était en effet plaint d'avoir été écarté du G5...

Combien d'hommes à Djibouti ?

Le dernier rapport parlementaire, n'est, comme les précédents, guère critique (litote) à l'encontre de l'institution militaire. L'un des rapporteurs (Yves Fromion) a même commencé sa carrière comme officier d'active dans le 1^{er} régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine qui alimente aujourd'hui les forces spéciales. Les députés appuient notamment les protestations des militaires hostiles à une trop forte diminution des effectifs à Djibouti, et qui font valoir d'une part les très fortes potentialités stratégiques et économiques de la région qui suscitent des convoitises, mais également le fait que, malgré la renégociation récente des accords de défense et la disparition des clauses d'engagement de l'armée française (qui justifiaient juridiquement certaines de ses interventions dans les pays signataires de ces accords),

« Djibouti est le seul État avec lequel une telle clause existe encore ». C'est même « le seul endroit dans le monde où la France "assure la mission régaliennne de défense aérienne en lieu et place du Gouvernement" de la nation hôte. Certes, le traité stipule désormais que la France "participe à" la mission de défense aérienne, et non plus l'"assure", mais ce changement sémantique n'a pour l'heure pas de portée concrète ». Or, menacent-ils, si le plan de déflation des effectifs est appliqué (950 hommes prévus), et si l'on n'en maintient pas au moins 1300 sur place, cela signifiera « une incapacité à un engagement opérationnel, y compris pour la défense de l'intégrité territoriale de la République de Djibouti » et donc une rupture de l'accord de défense. Parions qu'ils auront gain de cause...

auprès du ministre français de la Défense, Le Drian (*Jeune Afrique*, 23/05). Il s'agit aussi de faire tampon avec le pouvoir militaire algérien, lequel voit d'un mauvais œil cette structure présidée par la Mauritanie et sous forte influence française qui vient concurrencer le CEMOC (Comité d'état-major opérationnel conjoint) impulsé en 2010 par l'Algérie et associant le Mali, la Mauritanie et le Niger, officiellement pour définir une politique commune de lutte contre le terrorisme, mais au bilan plutôt maigre.

Un « traitement qui peut s'avérer contre-productif »

Le rapport s'attarde peu sur le bilan de la stratégie de guerre contre le terrorisme à laquelle s'est ralliée la France. L'opération Serval est qualifiée de « succès indéniable », quand dans le même temps le général Jacques Norlain reconnaît que les « succès au Sahel sont des succès limités car les questions de fond ne sont pas en voie de solution ». Le commandement de l'opération Serval note quant à lui « que sur le terrain, il est "difficile de faire le tri" entre les signataires des accords de Ouagadougou et les autres groupes armés rebelles, djihadistes et terroristes ». L'un des deux seuls universitaires auditionnés, Bertrand Badie, met également en garde contre les « "mirages" qui ont pu tromper à plusieurs reprises les diplomates occidentales », selon les rapporteurs qui résumant ainsi un de ses avertissements : « Lorsque la guerre est le produit d'une "pathologie sociale", elle appelle un traitement social et pas seulement un traitement militaire, qui peut s'avérer contre-productif ». Le simple bilan des ingérences militaires étrangères pour lutter contre les mouvements islamistes radicaux en Afghanistan, en Irak, ou en Somalie devrait en effet inciter à un minimum de circonspection.

Une réponse strictement sécuritaire

Mais ces considérations semblent glisser sur les rapporteurs et ne pas entamer leur enthousiasme. Au contraire, ils se félicitent que dans tous les pays qu'ils ont visités, « les forces armées et les forces de sécurité font l'objet de programmes de renforcement », sans voir que ce renforcement se fait, comme au Niger, au détriment de budgets sociaux déjà maigres, et alors que les politiques et les mécanismes internationaux qui maintiennent ces pays dans la pauvreté

L'évolution des bases militaires françaises

Si la principale nouveauté réside dans l'opération Barkhane, « l'accent mis sur la bande sahélo-saharienne ne doit pas être vu comme ayant pour corollaire un abandon des ambitions françaises dans le reste de l'Afrique », préviennent les rapporteurs. La réduction des effectifs des troupes prépositionnées se poursuit, avec l'objectif de passer de 3800 à 3300 militaires, pour des raisons budgétaires, mais aussi pour tenir compte de « certaines réticences des opinions publiques africaines » qui « conduisent à privilégier une "empreinte" militaire légère et discrète ».

ne sont en rien modifiés. De plus, la lutte contre le terrorisme vient redonner un semblant de légitimité aux discours sur la « stabilité » au nom de laquelle on continue d'appuyer les régimes les plus autoritaires. Ainsi par exemple la dictature tchadienne d'Idriss Déby, qui abrite le commandement de l'opération Barkhane, et où François Hollande a récemment clôturé sa tournée africaine. Dans ces conditions, on peut légitimement s'inquiéter du fait que les politiques menées risquent même de renforcer le mal que l'on prétend combattre. Des populations laissées pour compte ou opprimées constituent en effet un vivier inépuisable pour les mouvements criminels et/ou extrémistes religieux, dont les moyens matériels, les actions contre les forces étrangères et les discours sur le pillage des ressources peuvent facilement séduire des jeunes condamnés à un avenir sans espoir. Mais là n'est assurément pas la préoccupation principale des autorités françaises.

Défense des intérêts français

Ce qui justifie officiellement la guerre menée par la France, ce sont « les enjeux sécuritaires de la zone, qui constituent une menace directe pour les intérêts français (...) ayant une incidence, non seulement sur le plan sécuritaire, mais aussi économique et migratoire ». Mais l'omniprésence militaire française (opérations, prépositionnement et coopération) est aussi décrite comme une rente de situation à double titre. D'une part au plan militaire : « La coopération avec les États africains pour traiter ces menaces constitue désormais la principale source de légitimité de notre présence en Afrique ». Or, pour les

Après Dakar, la base de Libreville devient à son tour un « simple » pôle de coopération à vocation régionale, mais « le maintien de l'essentiel des infrastructures (...) facilite une éventuelle remontée en puissance de cette base, si le besoin s'en faisait sentir dans les années à venir ». A l'inverse, la base d'Abidjan qui avait officiellement fermé pendant l'opération Licorne, va rouvrir et sans doute accueillir « une nouvelle structure consacrée à l'état de l'action en mer ». Enfin concernant les effectifs présent à Djibouti, la question n'est pas encore tranchée (voir ci-contre).

militaires et les parlementaires, il existe « un continuum très clair entre toutes les formes d'influence ». Comme l'explique l'un des rapporteurs, la présence militaire contribue donc d'autre part à « notre rayonnement global, c'est-à-dire l'ensemble des moyens d'influence par lesquels on peut faire en sorte qu'aujourd'hui encore et demain peut-être, la voix de la France, en Afrique, continue à porter un peu plus haut que celle d'autres puissances qui lorgnent sur les richesses et les intérêts stratégiques de ce continent ». Ainsi, « en aidant ses partenaires à contrer les risques qui pèsent sur eux, elle pourra aussi bénéficier de leur grand potentiel de développement ». A titre d'exemple, « le marché africain de l'armement offre ainsi un potentiel d'exportation appréciable pour les industriels français ». Il serait donc dommage que les menaces sécuritaires se tarissent trop rapidement...

Raphaël Granvaud

1 - Commandement des Opérations Spéciales, qui regroupe l'ensemble des forces spéciales



« Il faut rechercher les éjecteurs des missiles »

Le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais est abattu par un missile, ce qui est considéré par beaucoup comme le signal de déclenchement du génocide des Tutsi. Vingt ans après, les juges français chargés de l'instruction sur cet attentat ont indiqué courant juillet 2014 qu'ils ne peuvent pas en déterminer les auteurs. Guillaume Ancel, ancien capitaine de l'armée française dans l'opération Turquoise (cf. *Billets* n°237, juillet-août 2014), apporte de nouveaux éléments.

Billets : Quelles sont vos compétences sur les missiles ?

En 1989-90, j'ai participé aux tests opérationnels du missile anti-aérien français (Mistral), avec les meilleurs spécialistes de l'armée de terre et les industriels ; nous en avons tiré une trentaine. En 1995-97, j'ai dirigé une des unités Mistral les plus expérimentées de la Force d'Action Rapide. De plus, comme j'étais aussi spécialisé dans le guidage des frappes aériennes, j'ai dû rechercher comment les localiser et les neutraliser.

Je me considère comme un utilisateur expérimenté. Ma triple compétence en tests, utilisation pratique et neutralisation, est rare en France. Elle est complémentaire de la vision technique qu'ont les experts : j'ai testé concrètement la différence entre ce qu'annonce le constructeur et la réalité en opérations.

Selon vous, a-t-il été difficile d'abattre l'avion ?

Selon des témoins, deux missiles sont tirés : le deuxième fait exploser le réservoir de l'avion, qui s'écrase. L'avion atterrit : bas et lent, il est plus facile à abattre qu'en plein vol. Il est 20h30, il fait nuit : cela améliore le contraste entre les réacteurs chauds et le ciel froid, ce qui facilite le guidage des missiles. En revanche, la nuit gêne les tireurs, car les manipulations sont délicates et demandent un éclairage.

Il faut 1 à 2 tireurs par missile, typiquement des militaires du rang expérimentés, de 20 à 30 ans, de grade allant de caporal à sergent-chef. Ce sont des gens avec une excellente vue, une bonne maîtrise de soi (calme et rigueur) et qui se sentent protégés. Le chef d'équipe est un senior, entre adjudant et capitaine. En incluant les gens pour alerter, guetter, se protéger d'éventuels témoins (quitte à les éliminer), on atteint 7 à 10 personnes. La nuit tombe à 18 h, ils ont dû s'installer ensuite, avec les missiles et leurs accessoires dans au moins deux

pick-up pas trop voyants. Quatre conditions sont nécessaires :

1) Le bon état des missiles. Un missile est fragile et se périmé en un an si son système de guidage n'est pas régulièrement balayé à l'argon ou à l'azote. Cette maintenance nécessite les moyens des industries de l'armement ou des organisations militaires d'Etat. Si on l'achète à un marchand d'armes, celui-ci doit avoir accès à de tels moyens, et il faut avoir confiance en lui.

2) L'entraînement. Quand l'avion arrive, il n'est tirable que pendant 2 à 3 minutes. Il faut réagir, viser, accrocher, tirer, ce qui prend une trentaine de secondes. Et de toute façon, une fois qu'on a amorcé le tir, la pile de refroidissement n'est utilisable qu'une minute. Pour savoir enchaîner cette séquence de tir dans les temps, il faut avoir fait des dizaines de tirs sur simulateur. Malheureusement, en 1994, il y avait dans les pays de l'Est beaucoup d'équipes d'anciens soldats prêts à se vendre à n'importe qui, formés au tir de missile. Il suffisait de leur fournir une formation de quelques heures au modèle précis de missile utilisé.

3) Plusieurs reconnaissances de jour. Il faut anticiper la trajectoire de l'avion et le moment du tir. Il faut vérifier la possibilité d'accéder et de repartir, l'absence d'obstacle dans l'axe du tir, la visibilité réelle. L'endroit autour des tireurs doit être dégagé, à cause des flammes au lancement, dangereuses en cas de retour contre un obstacle.

4) Un dispositif d'alerte fiable. Il doit identifier la bonne cible et prévenir de son arrivée avec une précision de l'ordre de la minute. C'est crucial pour épauler et tirer dans une "fenêtre de tir" qui ne dépasse pas quelques minutes, surtout de nuit où il est impossible d'évaluer les distances. L'alerte a dû venir de la tour de contrôle ou du groupe qui accueillait le président, voire de quelqu'un qui les écoutait.

Quel type de missile a été utilisé ?

On n'en est pas sûr. Des témoins ont vu des traces lumineuses continues du sol à

l'avion. Il s'agit de missiles propulsés en permanence, comme le Stinger américain, ou le SAM16 du pacte de Varsovie. Cela exclurait le Mistral, propulsé seulement sur quelques centaines de mètres, ce qui est une fraction des quelques kilomètres parcourus.

Cela n'indique pas qui a tiré. Tous ces types de missiles ont circulé. Après 1989, les stocks de SAM16 se sont retrouvés sur le marché international des armes, et en 1994 plus de 50 pays en disposaient.

Que peut-on dire du lieu du tir ?

Pour abattre l'avion à l'atterrissage, on peut se mettre près de la piste, et le tirer par l'avant. Ou bien l'attendre de travers et le tirer de côté ; voire de l'arrière, quand il est déjà passé. Les missiles disponibles en 1994 permettent techniquement ces trois choix. Leur guidage est optimum pour un tir 3/4 avant, qui est aussi le plus facile pour les tireurs (l'avion apparaît presque fixe), et évite que l'avion visé ne vienne s'écraser sur vous ! Il faut s'assurer que la trajectoire du missile fera plus de 500 mètres, car l'accélération au démarrage est si puissante qu'elle empêche le guidage.

J'ai lu avec attention l'expertise balistique demandée par les juges français. Techniquement, le rapport est très complet et remarquablement argumenté. Sa force repose sur la combinaison de multiples expertises et facteurs : caractéristiques de l'avion, performances des missiles de l'époque, analyse des trajectoires de l'avion et des missiles (et leur anticipation par les tireurs), angles de vision, caractéristiques de l'impact et de la chute. Il tient même compte de la capacité des SAM16 à se décaler de 3 mètres en avant du point le plus chaud (qui est à la sortie du réacteur), pour bien exploser sur l'avion lui-même et pas dans son sillage.

Par ailleurs, cette expertise est compatible avec la chronologie des témoignages auditifs et visuels, et avec mon expérience opérationnelle. Ses détracteurs ont souligné que le pilote,

ayant vu le 1^{er} missile, a peut-être tenté une manœuvre d'évitement du 2^{ème} missile en changeant brutalement de direction, ce qui changerait considérablement les trajectoires et l'impact. Après un examen minutieux des hypothèses réalistes de tir et d'évitement, je confirme que les conclusions de l'expertise restent pertinentes : il est extrêmement probable que les deux missiles ont été tirés en 3/4 avant, depuis le camp militaire ou ses abords immédiats.

Le commandant de Saint-Quentin loge dans ce camp militaire. A 20h45, il va enquêter sur l'épave de l'avion, qui (selon un document du général Rannou, publié en partie) était équipé de deux boîtes noires. Son rapport n'a pas été publié. Quels indices peut-on espérer sur le lieu de l'épave ?

Sur les lieux de l'épave, il y a peu d'indices immédiats à attendre, car l'explosion du réservoir a dû éparpiller ce qui aurait pu rester du missile. On peut prendre des photos pour comprendre comment s'est passée la chute. S'il y avait des boîtes noires, l'enregistreur des paramètres de vol révélerait une éventuelle manœuvre d'évitement, et le moment où le pilote a perdu le contrôle de l'avion. L'enregistreur des voix pourrait indiquer si le pilote a réagi au 1^{er} missile. Il confirmerait aussi si, comme l'indiquent des témoins, la tour de contrôle a demandé avec insistance au pilote "Qui est dans l'avion ?", ce qui suggère qu'elle aurait alerté les tireurs.

Si Saint-Quentin a été professionnel, ce dont je ne doute pas, il a dû bien chercher les boîtes noires. Nous nous sommes croisés il y a peu de temps à un dîner. Je venais de lire l'expertise. Il a opiné du chef à ce que j'ai dit sur l'attentat : le lieu du tir est près du camp militaire ; il ne s'agit pas de Mistral ; l'équipe est entraînée et équipée, avec une reconnaissance et une alerte. Il n'a rien contesté, mais quand on a parlé de son arrivée sur les lieux de l'épave, il s'est fermé comme une huître. Il en sait manifestement beaucoup. S'il est maintenant général et commande les forces spéciales, c'est qu'il sait aussi se taire.

Quels indices peut-on espérer sur le lieu du tir ?

Plusieurs semaines après l'attentat, des tubes de missiles sont apparus sans témoignage fiable de l'origine et des circonstances de leur découverte. C'est une mise en scène ridicule. Le matériel est très encombrant et repérable : les caisses de transport, les tubes vides, les

bouchons d'extrémité, les piles/batteries (plus celles de rechange), les poignées de tir, et sans doute des missiles de réserve. Une équipe entraînée emporte tout ; sauf si les tireurs sont à moto ou à pied, ou bien partent paniqués, auquel cas ils laissent tout et pas seulement les tubes !

Sur le lieu du tir, la seule pièce à conviction envisageable pour ce type de missiles portables, c'est l'éjecteur. Il s'agit d'un petit propulseur métallique qui, pour éviter de brûler le tireur, éjecte hors du tube le missile avant son allumage proprement dit. Il tombe à quelques dizaines de mètres devant le tireur, sans se casser, et peut s'enfoncer dans le sol. Pour un tireur qui veut s'éloigner rapidement alors que le tir a attiré l'attention, il est hors de question de le rechercher dans l'herbe, surtout de nuit. Les deux éjecteurs y sont peut-être toujours depuis vingt ans. Les rechercher au détecteur de métaux donnerait accès au type exact des missiles et à leur numéro de série, voire au pays fournisseur et au contrat d'achat.

Selon vous, qui a commandité et exécuté les tirs ?

Cette opération me semble très professionnelle, ne venant pas d'un groupuscule hors de contrôle. C'est bien une "partie prenante" qui l'a planifiée, préparée et conduite, soit avec une de ses équipes entraînée à dessein, soit en recrutant des mercenaires. Avec le soutien de services secrets assez puissants pour que l'opération ne soit pas bloquée ou éventée.

L'équipe de tir avait des complicités fortes avec les autorités militaires rwandaises, surtout que l'expertise indique que le tir vient du camp militaire ou de ses environs. Ce secteur était très surveillé par les soldats rwandais : seuls eux et leurs amis y avaient accès et surtout pouvaient y stationner le temps suffisant. Selon moi, il faut chercher les commanditaires du côté des militaires rwandais, des extrémistes hutu et de ceux qui les soutiennent.

Des services secrets puissants qui soutiennent les extrémistes hutu ? Quels éléments pourraient, selon vous, pointer vers une éventuelle implication française ? La mort non élucidée, peu après l'attentat, du gendarme français qui faisait le relais radio entre l'ambassade, l'aéroport et le camp militaire ?

Oui, s'il a pu entendre quelque chose. Le mutisme de Saint-Quentin et la disparition des boîtes noires sont aussi troublants. Il est probable qu'un service efficace comme la DGSE ait décelé des



préparatifs (acquisition des missiles, préparation de l'équipe de tir, planification de l'opération) et en ait informé les plus hautes autorités de l'Etat français. La suite, ou plutôt l'absence de réaction, est du ressort soit d'une négligence, soit d'une décision politique.

L'opposition de certains officiers français aux accords d'Arusha pourrait les placer parmi les personnes qui ont un motif de demander l'autorisation de réaliser cet attentat. Normalement, pour utiliser des missiles, surtout pour une opération sensible, il faut des autorisations croisées. Dans un cas aussi particulier, j'imagine qu'il aurait fallu vraiment qu'un responsable politique de très haut rang le laisse commettre, voire l'organiser.

Techniquement, les forces spéciales françaises étaient capables d'exécuter l'attentat. L'armée française avait des Stinger, et quelques exemplaires de SAM16 achetés en 1989-91 (à des officiers des pays de l'Est) pour les comparer au Mistral.

Selon moi, cela comporterait un trop grand risque que des Français soient vus, reconnus et arrêtés, voire deviennent bavards plus tard. Des mercenaires des pays de l'Est seraient plus faciles à faire taire et disparaître, ou à désavouer en cas d'échec. Le scénario dont je suis convaincu, c'est que les militaires extrémistes hutu ont payé des SAM16 et des mercenaires entraînés pour commettre l'attentat depuis la zone du camp militaire.

Propos recueillis par François Graner et Mathieu Lopes, relus par Guillaume Ancel.

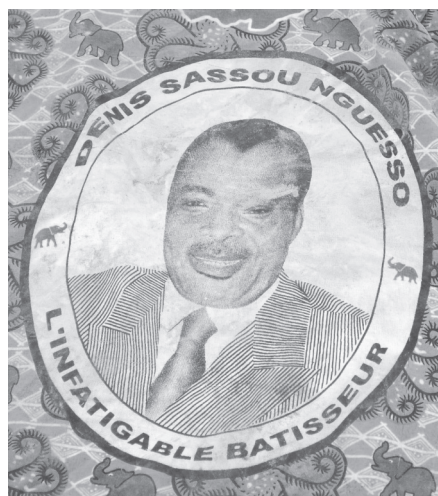
Sur ce thème, voir aussi son blog : <http://blogs.mediapart.fr/blog/guillaume-ancel>

CONGO-BRAZZAVILLE

« Ne touchez pas à Sassou, vous êtes avertis »

Sassou N'Guesso, déjà sur le podium des dictateurs françafricains les plus criminels, concourt aussi pour le prix de la longévité au pouvoir. Ses troupes sont en ordre de bataille pour changer la Constitution et redoublent de pression et de menace sur les opposants.

Le général Sassou N'Guesso, qui a régné sur le Congo de 1979 à 1992 et a repris le pouvoir à l'issue d'une terrible guerre civile financée par Elf en 1997, entend bien conserver son fauteuil présidentiel. Sur un modèle désormais classique en Francafrrique, il dit faire face à une opportune « *volonté populaire* » qu'il puisse se présenter à la prochaine élection présidentielle, en 2016, bien qu'il aura dépassé l'âge limite (70 ans) et le nombre maximum de deux mandats prévus par la Constitution de 2002. Raison pour laquelle le Parti Congolais du Travail (PCT), son parti-État, laisse depuis de nombreux mois se propager la rumeur d'un nécessaire changement de constitution : sa révision sur ces seuls points serait sans doute trop voyante. Le rapport rendu le 30 avril dernier par une commission spécifiquement mise en place au sein de la majorité présidentielle déroule un large argumentaire, selon la version qui aurait fuité dans la presse, au milieu duquel il est assumé d'une part que « *la limitation de l'âge des candidats à l'élection présidentielle* » est contraire à un autre article de la Constitution qui stipule que « *tous les citoyens sont égaux devant la loi* », et d'autre part que « *la limitation à deux mandats du Président de la République, viole le principe constitutionnel d'équité puisque ne*



Pagne à la gloire du dictateur (extrait photo CC J.-B. Dodane, 2014)

s'appliquant pas aux autres élus ». Avec de tels arguments, il va falloir changer de constitution dans bon nombre de pays ! C'est en tout cas, sans surprise, la conclusion concernant la Constitution congolaise, « *une solution imposée par le contexte et la sagesse* » à en croire la version en ligne de ce rapport.

Faire progresser la démocratie...ou pas

Comme nombre de ses pairs, le président congolais a été ravi d'honorer l'invitation au sommet États-Unis – Afrique, du 4 au 6 août, se rendant même à Washington en avance. L'occasion pour un journaliste de RFI (2/08) de lui rappeler d'anciens propos de Barack Obama selon lequel « *Quand un homme ou une femme reste trop longtemps au pouvoir, il ou elle agit surtout pour durer et non pour le bien du pays* ». Mais Sassou refuse d'engager une polémique sur cette question (sic!), se bornant à s'abriter derrière « *la volonté populaire* », car « *de toute façon, la Constitution, si elle doit être changée, elle ne peut l'être qu'à travers un référendum. Et s'il y a référendum populaire, je ne vois pas quelle est la force de la démocratie qui pourrait être déçue de la volonté du peuple exprimé par référendum* ». Avec Jacques Toubon et Patrick Gaubert comme observateurs électoraux, comme lors de sa dernière « *élection* » en juillet 2009 ? Dans la même interview, il déclare qu'évidemment, la question de sa propre candidature « *n'est pas à l'ordre du jour. La question qui est à l'ordre du jour, c'est celle de savoir si on change la Constitution dans l'intérêt du pays pour faire progresser les institutions et la démocratie, ou pas* ».

Démocratie apaisée

Pour son retour de Washington, une banderole portant l'emblème de son parti politique affichait à Brazzaville un menaçant « *Baméka SASSOU té, Bakéba na bango* » qui, en langue nationale, signifie « *Ne touchez pas à Sassou, vous*

êtes avertis ». Pas besoin d'être plus explicite, pour un peuple encore traumatisé par la guerre civile de 1997 à l'issue de laquelle le général-président reprit le pouvoir que les urnes lui avaient retiré 5 ans plus tôt. Mais au cas où le message ne serait pas clair, il s'est permis de stigmatiser, le 12 août, dans un de ces discours très inspirés dont les tyrans et leurs conseillers ont le secret, « *la démocratie de l'invective. Celle qui se nourrit du sang et des larmes* ». Une réponse à l'opposition politique et civile, qui mettait très justement en garde dans un manifeste publié en mai sur « *les velléités de tripatouillage de la Constitution [qui] créent les conditions de guerre* ». Critiquer le régime, un crime de guerre ? Le dictateur préfère évidemment la « *démocratie apaisée, fraternelle, où chaque citoyen exprime librement ses opinions ; où les grands débats qui déterminent la vie de la nation sont tranchés par le peuple* ». Comme un référendum bidon lui permettant de rester au pouvoir après 2016, par exemple.

L'allié français

En mai, une trentaine de personnalités et de représentants d'associations, de syndicats et de partis politiques se sont regroupés au sein du « *mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel* », en publiant un manifeste dénonçant les risques de « *monarchisation du Congo* », liés au « *processus de modification ou de changement de Constitution* » que le pouvoir aurait engagé depuis 2008. Le respect de l'ordre lié à la Constitution de 2002 s'y traduit par un triple slogan : « *Non à son changement, Non à sa révision et Non à un troisième mandat pour le président de la République actuel* ».

Le manifeste se conclut par un appel « *à l'implication de la Communauté Internationale dans le combat du peuple congolais pour le respect de l'ordre constitutionnel établi au Congo, de façon à faire obstacle au coup d'Etat constitutionnel en pleine organisation par*

Défi français pour Sarkozy

Après la *Access conference* à Lagos (Nigéria) en décembre dernier, c'était au tour du *Forum Forbes Afrique*, à Brazzaville, de s'offrir la présence de Nicolas Sarkozy. Alors que le déplacement de Raffarin et de Villepin était passé inaperçu à l'édition de 2012, le PS s'était en 2013 bruyamment ému du déplacement de Jean-François Copé à ce forum : pas parce que Sassou est infréquentable, mais parce que la conférence avait été grassement rémunérée (le chiffre de 30 000 € avait été avancé par *Le Journal du Dimanche*). Cette année, la prestation de l'ex-président, sur le thème des défis de la bancarisation en Afrique, aurait été facturée 100 000 €, selon *L'Express* (25/07) qui a révélé l'affaire. Pour ce prix là, on le devine expert du sujet ! Surtout, on ignore le prix politique de cette énième légitimation de Sassou, qui était présent dans la salle et s'est ainsi offert une belle opération de communication, très francophone. Organisé par le groupe de communication

Havas, contrôlé par Bolloré comme le port de Pointe-Noire, ce forum est l'événement annuel de *Forbes Afrique*, une revue qui fleure bon le paradis fiscal et la criminalité financière : *Médiapart* (27/07) indique en effet que « le directeur de la société propriétaire du magazine, F. Afrique Medias Holding SA, domiciliée en Suisse, est aujourd'hui suspecté par la police française d'être un homme de paille du clan Sassou dans plusieurs opérations de corruption et de détournements de fonds pouvant atteindre 60 millions d'euros. L'homme s'appelle Philippe Chironi. C'est un Français, établi à Nyon, en Suisse ». Evidemment, il serait injuste de ne signaler que la présence de Nicolas Sarkozy, alors les organisateurs ont aussi invité la journaliste et compagne d'ex-ministre Christine Ockrent, comme l'année dernière, l'ancien patron de l'Agence Française de Développement Jean-Michel Severino, ou encore le gourou de « l'économie positive » Jacques Attali.

le pouvoir en place au Congo ». Peu probable que cela soit entendu du côté de Paris : si Hollande et ses conseillers ont certes rechigné un temps à inviter à l'Élysée le vieux criminel de guerre, celui-ci a su se positionner et se relégitimer à l'occasion de la crise centrafricaine. Tentant -jusqu'ici vainement- de reprendre la main face au puissant parrain tchadien, il a réussi, à l'instar du burkinabè Blaise Compaoré pour la crise malienne, et comme feu Omar Bongo pour la guerre civile congolaise de 1997, à se faire désigner dès janvier 2013 comme médiateur régional pour tenter de ramener la paix en Centrafrique. Reçu trois mois plus tard à l'Élysée, il a depuis fourni des effectifs à la mission africaine de maintien de la paix (MISCA), qui va bientôt passer sous le giron onusien. Les autorités françaises, toujours en recherche de suppléments africains pour offrir une vitrine multilatérale à leur ingérence militaire, lui en savent gré. Le vieux Sassou a donc continué de s'agiter auprès de la diplomatie française, en accueillant début juillet à Brazzaville un sommet sur la crise centrafricaine, dont il n'est d'ailleurs rien sorti de concret, en dépit des effets d'annonce (lire p. 8). Mais cela suffit à le rendre incontournable pour la gauche au pouvoir à Paris. Quant à la droite française, alliée de longue date de cet ex-marxiste léniniste, elle n'a cessé de maintenir des relations amicales, et parfois bien rémunératrices (cf. encadré).

Paranoïa aiguë

Tous les Français ne sont pas pour autant les bienvenus au Congo, comme l'a appris à ses dépens Jérémy Filippi. Après avoir travaillé de juin 2011 à juin 2013

pour l'ambassade de France à Brazzaville, en tant que volontaire international en administration (sorte de « coopérant junior »), le jeune homme est revenu en juin 2014 à Brazzaville dans le cadre d'une courte mission pour une société d'édition. Le problème, c'est que pour le compte de l'ambassadeur de France, qui ne se permet pas de rencontrer trop régulièrement des opposants pour ne pas froisser le régime, le jeune coopérant avait multiplié de 2011 à 2013 les tête à tête avec des personnalités politiques congolaises, pour alimenter les fiches de la diplomatie française. Son retour à Brazzaville, un an plus tard, a donc déplu en haut lieu. Il a rapidement été prévenu, via l'ambassade, qu'un des principaux piliers du système sécuritaire de Sassou, le secrétaire général du Conseil National de Sécurité Jean-Dominique Okemba, exigeait qu'il quitte le Congo à cause de ses « contacts subversifs avec les membres de l'opposition » (*RFI*, 22/07). Le vice-amiral Okemba, neveu et conseiller spécial du président, à l'oreille de la diplomatie française : décoré de la Légion d'Honneur par l'ambassadeur de France le 10 février 2011, à contre-temps de l'histoire qui venait de balayer les dictatures tunisienne et égyptienne, son nom fait partie de la liste de « porteurs de valises » à destination de la droite française que le conseiller occulte Robert Bourgi a lâchée à la presse en octobre 2011 (*Médiapart*, 26/10/11). Jérémy Filippi, qui nie avoir recontacté le moindre opposant lors de ce nouveau séjour, sera finalement convoqué 3 fois début juillet par le directeur des Affaires intérieures de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), le colonel Elie Atipo-Etou. La troisième

fois, ça sera pour le placer en garde à vue, et l'expulser vers la France le 9 juillet.

« Problème d'ordre privé » ou « crispation »

Pour le Quai d'Orsay, interrogé par *RFI*, « c'est un problème d'ordre privé. Ce que les autorités du Congo lui reprochent c'est une affaire de justice et nous n'avons pas à nous en mêler ». Bienvenu Okiemy, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement congolais, explique au même journaliste de *RFI* (22/07) : « il lui est reproché d'avoir développé une intelligence, visant à dresser les Congolais les uns contre les autres. Il lui est reproché aussi de s'être immiscé, sans aucun titre, dans la vie politique de notre pays. En somme, ce monsieur a développé des activités qui étaient tout sauf commerciales. Et il aura foulé au pied le droit congolais ». Le « droit » d'isoler et museler toute opposition ? Car le ministre est évidemment bien en peine de faire autre chose que de la gesticulation pour tenter de justifier, sans aucune base légale, une telle expulsion. Mais cela suffit visiblement à l'ambassade de France et au Quai d'Orsay, qui acceptent de griller un excusable pour l'occasion : aucune réaction, aucun soutien. Contacté par *RFI*, un diplomate européen précise que « le pays est dans un contexte spécial, avec la perspective d'élections. Il y a une certaine crispation concernant tout ce qui va à l'encontre du pouvoir ». Qu'en des termes diplomatiques tout cela est bien dit !

Thomas Noirot

Les soudards en Centrafrique

Neuf mois après le début de l'intervention militaire française (Sangaris), la Centrafrique est toujours en proie aux violences. Le sommet de Brazzaville, qui avait rassemblé dans la capitale congolaise les différents protagonistes de la crise afin d'instaurer un cessez-le-feu, a été un échec. Les troupes étrangères présentes dans le pays le sont donc encore pour longtemps...

Embourbée dans la guerre civile centrafricaine, la France annonce chercher une porte de sortie. Selon le sénateur Jacques Berthou « *notre stratégie c'est qu'à une opération militaire, Sangaris, décidée dans l'urgence pour éviter ce qui aurait pu dégénérer en logique génocidaire, se substitue progressivement une opération sécuritaire autour d'Eufor RCA et de l'opération de maintien de la paix de l'ONU (12 000 h)* » (Sénat, 13/05). Cela sous-entend-il que l'armée française va enfin quitter la Centrafrique ? Il n'en est rien.

Le plan français pour la Centrafrique

A la question de savoir quand le gouvernement compte relever les militaires français encore sur place, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian répond : « *notre objectif est de revenir le plus rapidement possible à l'effectif initial. Nous avons 400 militaires à M'Poko depuis 2003, soutenus à partir de Libreville : c'est ce chiffre qui doit donner la mesure de notre présence sur place* » (Assemblée Nationale, 27/05). En clair, garder le contrôle de l'aéroport principal du pays, pour avoir la possibilité d'intervenir militairement si la situation n'évolue pas dans le sens désiré par Paris. On notera qu'il n'est pas question d'intégrer les soldats français à la force de maintien de la paix de l'ONU qui doit se mettre en place le 15 septembre 2014 (la MINUSCA, pour Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine). La France tient à garder une force de frappe indépendante afin de pouvoir agir à sa guise, comme au Mali et en Côte d'Ivoire. Reste que sur place, malgré ces déclarations, l'heure n'est toujours pas au retrait. La France a ainsi décidé de renforcer ses troupes en envoyant des blindés lourds (des VBCI), du même modèle que ceux qui avaient été déployés lors de la guerre au Mali. De même, l'état-major assume désormais qu'il y a au moins 2250 soldats français dans le pays (2000 pour Sangaris et 250 pour Eufor RCA). Des chiffres qui ne prennent pas en compte les forces

spéciales de l'opération Auriga, elles aussi très actives sur le terrain.

Qui restera sur place ?

La force Sangaris étant destinée à être réduite à sa portion congrue, qu'en est-il pour les autres forces internationales déployées dans le pays ? Difficilement mise en place et à moitié constituée de soldats français, l'opération européenne Eufor RCA Bangui n'a pas vocation à s'éterniser en Centrafrique. Elle doit plier bagage à la fin de l'année. Ce sera donc à la MINUSCA, qui prendra le relais de la force africaine actuellement déployée (la MISCA), d'assurer le travail. Les 5800 soldats qui la composent deviendront donc des Casques Bleus. Ils seront rejoints par 1800 soldats et policiers supplémentaires, dont trois bataillons d'infanterie fournis par le Maroc¹, le Bangladesh et le Pakistan, et des policiers rwandais et sénégalais, portant l'effectif total à 7600 hommes, bien loin des 12 000 escomptés (*Jeune Afrique*, 20/08/2014). Le tout sera dirigé par le général sénégalais Babacar Gaye.

Les exactions de la MISCA

Avant même d'avoir commencé, la mission de l'ONU part avec un lourd passif. En effet, un certain nombre de soldats de la MISCA ont commis de graves exactions durant leur mandat, faisant craindre le pire pour la suite. L'ONG Human Rights Watch (HRW) a ainsi révélé le 2 juin que « *des troupes de maintien de la paix de l'Union africaine appartenant à un contingent fourni par la République du Congo (Congo-Brazzaville) ont été mises en cause dans les disparitions forcées, le 24 mars 2014, d'au moins 11 personnes* ». Les disparitions forcées sont passibles de poursuites pour crime devant la Cour Pénale Internationale. La MISCA a indiqué que son chef, le général congolais Jean-Marie Michel Mokoko², a « *"suspendu provisoirement" le commandant de l'unité congolaise en poste à Boali, au moment des faits et "relevé les 20 soldats incriminés"* » (*RFI*, 19/07). Les soldats congolais s'étaient déjà illustrés pour leur méthode

Soldats américains et ougandais à Obo

On les oublie souvent. Sous couvert de lutte contre la rébellion ougandaise de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA, selon l'acronyme anglais en vigueur), une centaine de membres des forces spéciales américaines (opération Observant Compass) ainsi que des soldats ougandais sont déployés à Obo, à l'extrême sud-est du pays. Un positionnement stratégique à partir duquel ils peuvent intervenir dans toute la sous-région : Sud-Soudan, République Démocratique du Congo, Ouganda...

criminelle le 22 décembre 2013 à Bossangoa. Selon HRW (02/06), « *des troupes congolaises sont réputées avoir torturé à mort deux chefs anti-balaka à la suite du lynchage brutal d'un militaire congolais de la MISCA* ». Par ailleurs, on apprenait début août que « *dans les camps de déplacés, les femmes sont souvent victimes de violences sexuelles. A Bambari, de nombreux témoignages pointent l'attitude des soldats de la Misca, en charge de la protection d'un des camps de la ville. La nuit, des éléments de la force africaine de maintien de la paix se livreraient à des abus, du harcèlement et de l'exploitation sexuelle sur de jeunes déplacées démunies contraintes de se livrer, pour survivre, à ceux qui sont censés les protéger* » (*RFI*, 04/08). Prochainement responsable de ces troupes, il est impératif que l'ONU mette fin à ces pratiques de soudards, si elle veut éviter d'être éclaboussée par un nouveau scandale.

Yanis Thomas

1. Concernant le bataillon marocain, il s'agit sûrement en partie des soldats déjà sur place pour protéger les installations et les personnels du Bureau intégré des Nations Unies en Centrafrique (BINUCA).

2. Le général Gaye et le général Mokoko sont tous deux issus de la promotion « Général de Gaulle » de St Cyr, la principale école d'officiers française...

DIPLOMATIE - ARMÉE - ENTREPRISES

Françafrique – La famille recomposée

Survie s'invite dans la rentrée littéraire, avec un décryptage de l'évolution des principaux pouvoirs qui structurent la Françafrique : le pouvoir politique, l'armée, les multinationales « françaises ». Issu de contributions à la première université d'été de l'association (organisée en 2013), cet ouvrage propose une réactualisation de la grille d'analyse de la Françafrique.

Depuis les premiers livres de François-Xavier Verschave, de nombreuses voix, naïves ou en service commandé, ont clamé que la Françafrique appartenait au passé : soit en la réduisant à « l'âge d'or » de Jacques Foccart, soit en brandissant l'évolution mondiale supposée anihiler voire inverser la relation de domination française sur une large partie de l'Afrique. En dépit de la contradiction avec les faits – rapportés notamment par *Billets* –, ces discours brouillent l'analyse et affaiblissent le combat pour une réforme radicale des relations franco-africaines. Post-facé par Odile Tobner, qui rend hommage à « la connaissance qui libère », dont les héros subirent toutes les formes de marginalisation voire de persécution, cet ouvrage collectif propose, en trois parties, de dissiper cet épais écran de fumée.

Le lecteur y verra d'abord comment, malgré les traditionnelles annonces de rupture ou de changement, le Parti socialiste et ses alliés n'ont structurellement rien modifié à la relation criminelle qui lie l'exécutif français à certains des pires régimes du continent. Si les aspects les plus sulfureux de la Françafrique (financement de campagnes électorales ou enrichissement personnel douteux, complicité active dans l'élimination d'opposants africains, etc.) sont désormais moins visibles, le discours de changement se bâtit sur une institutionnalisation et une légitimation des relations françafricaines, sur fond de guerre contre le terrorisme et de concurrence économique internationale.

La seconde contribution décrypte les dernières années d'ingérence militaire française sur le continent, et offre une analyse critique de la doctrine étalée à l'envi par les services de communication de la Grande Muette et leurs relais médiatiques. La décomplexion avec laquelle a été annoncée et vantée l'opération Barkhane, mi-juillet (lire p. 4), vient malheureusement apporter une nouvelle confirmation de l'efficacité de l'armée pour maintenir son pré carré et son influence sur l'exécutif français.

Enfin, la partie sur les entreprises françaises, dont la supposée perte d'influence en Afrique est régulièrement déplorée par les analystes effrayés de la « percée chinoise », propose de replacer l'analyse des positions économiques françaises dans celle de la mondialisation et de la dénationalisation du capital des multinationales qui l'accompagne. Loin de rejoindre la meute des prétendus « patriotes » inquiets de l'érosion -réelle- des parts de marché françaises, ils montrent comment les multinationales françaises, en pleine globalisation, peuvent désormais se distinguer en deux voire trois types (avec « l'exception Areva ») selon leur niveau de « dépendance » stratégique au pré carré africain. Mais moindre dépendance ne veut pas dire moindres profits, ni moindre mobilisation des réseaux françafricains.

Publiées l'année du trentième anniversaire de l'association Survie, ces contributions de 6 auteurs démontrent malheureusement la pertinence et l'actualité de son combat contre la Françafrique. Car si on constate

bien une évolution réelle – mais pas défavorable – concernant les entreprises, elle résulte du mouvement global de la mondialisation et non d'un changement dans la politique d'influence et de domination que l'exécutif et l'armée continuent d'exercer sur l'Afrique.



Editions Syllepse, 219 pages, 12 €
Sortie en librairie le 2 octobre 2014.
Disponible auprès de Survie.

Plus c'est cher, moins ça coûte

Après une intervention lourde toujours en cours au Mali, transformée en opération Barkhane, une autre en Centrafrique, on aurait pu croire que le ministre de la Défense militait pour une augmentation des crédits prévisionnels pour les opérations extérieures (Opex). C'est l'inverse ! « Pendant la préparation de la LPM [Loi de Programmation Militaire, ndlr], la position du ministère du Budget était naturellement de faire augmenter ce seuil de 450 millions d'euros – quand nous voulions au contraire le descendre », rapporte Le Drian devant les parlementaires. A titre de comparaison, le surcoût final des Opex dépasse largement le milliard d'euros ces dernières années. Mais l'explication est simple : une fois les crédits prévisionnels dépassés, le supplément est épongé par une « mutualisation interministérielle », à laquelle contribuent le ministère de la Défense, mais également les autres ministères ! Tous ministères de la Guerre en quelque sorte...



Enfants gâtés

Après s'être équipé de drones américains Reaper, les militaires français basés au Niger piaffent manifestement d'impatience à l'idée d'exploiter toutes les possibilités de leurs nouveaux joujoux. Les auteurs d'un récent rapport sur le nouveau dispositif militaire français en Afrique (lire page 4) rapportent : « *Ils ont fait valoir également que les drones Reaper pourraient très aisément être armés, et donc très rapidement être employables si, un jour, les autorités politiques françaises décidaient de briser le "tabou" pesant sur les drones armés* ». Nul doute qu'ils sont jaloux de leurs homologues américains...

Unités cachottières

Comme la guerre contre-insurrectionnelle, la guerre contre le terrorisme accorde une grande importance au renseignement. Par des moyens matériels, mais également « *lors de l'interrogatoire des prisonniers* », lit-on dans le rapport déjà cité. Malheureusement, le personnel qualifié semble faire défaut : « *alors que 70 % des communications interceptées sont énoncées en langue Bambara, et une part significative en Tamachèque, la force ne dispose pas d'interprètes pour ces langues* ». Par ailleurs, la population du Nord du Mali reste « *peu bavarde, par peur des représailles, les moins prudents d'entre eux ayant déjà été éliminés par les groupes armés terroristes* ». Enfin, « *s'il a été déclaré par le commandement que la situation s'était "améliorée", les responsables de*

Lévy Yakété, en toute impunité

Une zone d'ombre demeure concernant le rapport entre les autorités françaises et les milices anti-balaka de Centrafrique. Lévy Yakété, sous le coup de sanctions de la part des Nations Unies pour s'être rendu au Cameroun et au Bénin pour tenter d'y recruter des combattants et pour avoir distribué des machettes aux jeunes chrétiens sans emploi (*Jeune Afrique*, 26/05), était toujours en France en juin selon un rapport publié le 10 juillet par l'ONG Amnesty International. Interpellé (comme tous les parlementaires français) début juin par l'association Survie, le député des Landes Jean-Pierre Dufau, "Responsable des Commissaires Socialistes aux Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale", défend l'exécutif français en rappelant que la Cour pénale internationale a ouvert le 7 février un examen préliminaire sur les crimes commis depuis septembre 2012 dans le pays. Mais en attendant d'hypothétiques conclusions sur l'opportunité d'ouvrir des poursuites, si Lévy Yakété vit paisiblement en France sans qu'aucune procédure judiciaire ne soit lancée à son encontre, cela pose la question de la complaisance, voire de la couverture, dont bénéficie un des complices des crimes commis en Centrafrique.

l'intégration du renseignement n'en ont pas moins dit, en aparté aux rapporteurs, que certaines unités restaient "un peu cachottières" ». Voilà où mène le culte des forces spéciales et clandestines...

Attaque de Requin(s)

La trentaine d'experts du comité intergouvernemental sur le financement du développement durable (ICESDF, en anglais), mis en place en 2012 lors de la Conférence « Rio + 20 », se sont réunis à New York les 5 et 6 août. Parmi les revendications transmises par des organisations de la société civile, il y avait la mise en place d'un mécanisme de restructuration de la dette et la création d'une organisation intergouvernementale sur les questions fiscales, sous l'égide des Nations Unies. C'était sans compter sur la

France, représentée par Anthony Requin, chef du service des Affaires multilatérales et du développement de la Direction générale du Trésor. Avec le représentant du Royaume Uni, ce haut-fonctionnaire – qui co-préside le Club de Paris, au sein duquel les principaux pays bailleurs décident de restructurer ou non la dette d'Etats débiteurs – a largement contribué à empêcher que le rapport issu de cette réunion reprenne ces deux propositions. Début septembre, l'ONG "ONE" publiait un rapport confirmant les estimations selon lesquelles « *au moins mille milliards de dollars (750 milliards d'euros) s'échappent chaque année des pays en développement par le biais d'actes de corruption tels que des accords opaques liés à l'exploitation de ressources naturelles, le blanchiment d'argent et la fraude fiscale* ». Au profit de qui ?

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, Billets d'Afrique décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeurs de la rédaction:
Thomas Noiro et Mathieu Lopes
Comité de rédaction: S. Courtoux, R. Granvaud,
D. Mauger, O. Tobner, R. De Benito, F. Tarrit
Ont participé à ce numéro : Y. Thomas, F. Graner
Illustrations : J. Beurk
Photos (licence Creative Commons) : JB Dodane,
MINUSMA (photo de couverture)

Association Survie
107, Bd de Magenta
F75010 Paris
Tél. (+33)1 44 61 03 25 - Fax (+33)1 44 61 03 20
<http://survie.org>
Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : juillet 2014 - ISSN 2115- 6336
Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

**Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org**